**MODELE D’AVENANT N°…… AU CONTRAT DE TRAVAIL PORTANT REVALORISATION**

**AU 1ER JUILLET 2023**

**de …………………………………………..**

Le Maire (ou le Président) de …………………………………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 modifié relatif aux indices de la fonction publique,

Vu le décret n°85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation et notamment son article 8,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de le Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l’Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d’hospitalisation modifie la valeur du point d’indice de la fonction publique et attribue des points d’indice majoré différenciés à compter du 1er juillet 2023,

Vu le contrat à durée déterminée (ou indéterminée) pris sur le fondement de l’article ……… (à préciser : L332-23, L332-24, L332-13, L332-14, L332-8 ou autres) du code général de la fonction publique précité en date du ……………… entre la commune …………….…………… (ou l’établissement) et M……………….…, fixant sa rémunération sur la base de l’indice majoré …….....,

Considérant l’attribution au 1er juillet 2023 des points d’indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418,

**Entre les soussignés,**

M………………………….., Maire (ou Président) de la commune de …………………… (ou l’établissement) et dûment habilité(e) par délibération du conseil municipal en date du……………………………,

D’une part,

**Et**

M……………………………….,né(e) le ……………….…, domicilié(e) à ……………………..

D’autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 :** Le contrat initial en date du ……………………… (ou l’article X du contrat initial en date du ………………………..…) est modifié comme suit :

**A compter du 1er juillet 2023,** M………………………………..est rémunéré(e) sur la base de l’indice brut …… et de **l’indice majoré …….**

**Article 2 :** Tous les autres articles dudit contrat n’ont subi aucune modification.

**Article 3 :** Ampliation du présent contrat sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait en deux exemplaires

à ………………………, le …………………………….

L’intéressé(e), Le Maire (ou le Président),